



CMA CGM Agence France – Informations Clients

Vendredi 11 août 2023

Cher client,

Notre procédure Groupe régissant l'obtention des accords de transport de marchandises dangereuses sur nos navires évolue.

Désormais, le nom de la société ou de la personne en charge du numéro de téléphone d'urgence 24/24 devient obligatoire sur les déclarations de marchandises dangereuses.

Sans cet élément, votre réservation ne pourra être acceptée et fera l'objet d'une demande d'information complémentaire.

Nous attirons votre attention sur la spécificité des centres d'appel (ex : CHEMTREC / CARECHEM / CEDRE..), lorsque votre chargeur mentionne un call center, le numéro de contrat devra être précisé sur la déclaration également.

Pour rappel le numéro de téléphone d'urgence doit être précédé de l'indicatif téléphonique (+33 pour la France) et de la mention : « Emergency phone number 24/24 » ou « Numéro de téléphone d'urgence 24/24 ».

Nos équipes spécialisées dans le traitement de vos réservations en dangereux sont à votre disposition au besoin.

Pour retrouver toutes les informations du Groupe - [S'abonner à la newsletter CMA CGM](#)
Pour retrouver toutes les informations liées à l'agence France - [S'abonner aux informations locales CMA CGM](#)
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos emails d'actualités de tarifs et services, merci nous l'indiquer par ce lien

Direction Commerciale CMA CGM – Agence France